
**L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE
DU CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2021

L' ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

31 décembre 2021

Page

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers

Situation financière	1
États des recettes et dépenses et de l'évolution de l'actif net	2
Flux de trésorerie	3
Notes aux états financiers	4-8

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil d'administration de l'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association d'hypertension pulmonaire du Canada, comprenant la situation financière au 31 décembre 2021, les états des recettes et dépenses et de l'évolution de l'actif net et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, de même que les notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des effets de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

À l'instar de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses revenus de dons et d'activités de collecte de fonds dont l'intégralité n'est pas susceptible de donner lieu à un audit satisfaisant. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme, et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux revenus des dons et de la collecte de fonds, à l'excédent des revenus sur les dépenses et aux flux de trésorerie liés aux activités de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 ainsi qu'aux actifs courants au 31 décembre 2021 et aux actifs nets au 1^{er} janvier 2021 et au 31 décembre 2021. L'opinion de l'auditeur précédent sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 a été modifiée du fait des conséquences possibles de cette limitation de la portée des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous avons rempli nos autres responsabilités en conformité avec ces exigences. Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autre considération

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé le 6 décembre 2021 une opinion avec réserve sur ces états financiers pour les raisons décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve ».

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation; de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation; et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative pouvant exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives s'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent influencer individuellement ou collectivement des décisions économiques reposant sur les états financiers. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques; et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou un contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations afférentes fournies par la direction;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de remettre en cause de manière significative la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport, sur les informations pertinentes fournies dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements ultérieurs peuvent par ailleurs conduire l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers dans leur ensemble, y compris les informations fournies dans les notes, et vérifions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à présenter une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance l'étendue de l'audit et l'échéancier prévu, de même que nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Societies Act* (Colombie-Britannique), nous déclarons qu'à notre avis, les principes comptables énoncés dans les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliqués de la même manière que lors de l'exercice précédent.

Lohn Caulder LLP

Comptables professionnels agréés
Vancouver, C.-B.
3 juin 2022

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse et équivalents de trésorerie	328 146	344 920
Fonds restreints (note 3)	1 650	1 650
Comptes débiteurs	18 971	6 236
Rabais de la TPS	6 184	7 002
Frais payés d'avance	3 929	7 023
Investissements (note 4)	218 217	216 128
	577 097	582 959
Dépôt (note 10)	21 390	21 390
Immobilisations (note 5) corporelles	49 795	65 507
	648 282	669 856
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs (note 6)	33 452	10 407
Contributions différées (note 8)	54 996	154 356
	88 448	164 763
Actifs nets (note 9)	559 834	505 093
	648 282	669 856

POUR LE CONSEIL :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

ÉTATS DES RECETTES ET DÉPENSES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Revenus		
Dons	156 960	76 122
Collecte de fonds	9 188	11 435
Subventions	11 423	3 907
Investissements	2 116	8 212
Frais d'adhésion	50 000	50 000
Divers	556	15 962
Commandites	336 767	266 500
	567 010	432 138
Dépenses		
Sensibilisation et promotion	9 878	19 349
Amortissement	15 711	8 150
Congrès et soutien pour le congrès	26 445	1 449
Graphisme et traduction	31 482	6 716
Éducation	1 639	398
Généralités et administration	42 234	30 742
Assurances	2 609	2 540
Intérêts et frais bancaires	5 771	4 954
Frais d'adhésion	1 732	1 739
Impression et affranchissement	33 357	6 224
Loyer et occupation	27 152	26 972
Bourses	15 000	15 000
Sous-traitance	16 466	66 165
Téléphone	5 917	5 416
Salaires et avantages sociaux	272 498	188 580
Site Web	4 378	5 266
	512 269	389 660
Excédent des revenus sur les dépenses	54 741	42 478
Actifs nets non affectés , début de l'exercice	505 093	462 615
Actifs nets non affectés , fin de l'exercice	559 834	505 093

Voir les notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie provenant des :		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	54 741	42,478
Amortissement	15 711	8,150
	70 452	50,628
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Comptes débiteurs	(12 732)	(6 175)
Comptes fournisseurs et frais courus	23 043	(8 407)
Rabais de la TPS	818	(4 086)
Contributions différées	(99 360)	112 056
Frais payés d'avance	3 094	2 768
	(14 685)	146 784
Activités d'investissement		
Augmentation des dépôts à terme	(2 089)	(8 122)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(24 357)
	(2 089)	(32 479)
(Diminution) Augmentation des espèces et quasi-espèces	(16 774)	114 305
Encaisse, début de l'exercice	346 570	232 265
Encaisse, fin de l'exercice	329 796	346 570
L'encaisse se compose de :		
Encaisse et équivalents de trésorerie	328 146	344 920
Fonds restreints	1 650	1 650
	329 796	346 570

Voir les notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2021

1. Nature de l'organisme

La « Société d'hypertension pulmonaire du Canada » a été constituée en société de droit fédéral le 19 février 1999 et a été enregistrée en tant que fondation publique auprès de la Division des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada. En 2008, l'organisme a changé son nom pour « L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada ». L'organisme est exempt de charges d'impôts et peut délivrer des reçus pour dons de bienfaisance.

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada a pour but d'entreprendre des programmes d'éducation du public et de soutien aux personnes atteintes et à leurs proches aidants, de même que la publication et la dissémination d'informations concernant l'hypertension pulmonaire, un plaidoyer au nom des personnes atteintes d'hypertension pulmonaire et la promotion et le financement de recherches sur les causes, la maîtrise et le traitement de l'hypertension pulmonaire ou de son incidence.

2. Résumé des Conventions comptables importantes

Référentiel comptable

Les états financiers de l'organisme ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des revenus

L'organisme suit la méthode du report de la comptabilisation des contributions. Les contributions comprennent les éléments suivants : dons, commandites et subventions. Lorsque l'utilisation des contributions comporte des restrictions qui n'ont pas été respectées à la fin de l'exercice, ces contributions restreintes non utilisées sont enregistrées comme des contributions différées jusqu'à ce que les restrictions soient respectées.

Les cotisations des membres sont comptabilisées comme revenus proportionnellement sur l'exercice auquel elles se rapportent.

Les revenus de la collecte de fonds sont comptabilisés à la réception des fonds.

Les revenus des investissements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et réalisés au fil du temps.

L'organisme reçoit à l'occasion des dons en nature, qu'il comptabilise à la juste valeur marchande estimée.

Encaisse et équivalents de trésorerie

L'encaisse et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois.

31 décembre 2021

2. Résumé des Conventions comptables importantes (Suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur et les instruments de capitaux propres sont mesurés ultérieurement à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont mesurés ultérieurement au coût d'origine ou au coût amorti. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des recettes et dépenses.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle produise des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants et les informations présentés dans les états financiers et les notes afférentes. La direction examine les valeurs comptables des éléments des états financiers à chaque date de clôture afin d'évaluer la nécessité d'une révision ou toute possibilité de dépréciation. Elle produit ces estimations en fonction d'hypothèses qui reflètent l'ensemble le plus probable de conditions économiques et de plans d'action prévus. Ces estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés au bénéfice net, selon le cas. Les estimations importantes comprennent la durée de vie utile estimée des immobilisations corporelles et la répartition des salaires et des avantages sociaux déclarés dans divers programmes et initiatives parrainés. Même si la direction considère que les estimations utilisées pour préparer ces états financiers sont raisonnables et prudentes, les résultats réels peuvent différer.

Services bénévoles

Le travail de l'organisme dépend des services de nombreux membres bénévoles. La valeur des services bénévoles n'est pas enregistrée dans ces états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Les coûts d'entretien et de réparation sont présentés comme des dépenses. Les améliorations prolongeant la durée de vie estimée d'une immobilisation sont comptabilisées. Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle est dépréciée, la valeur comptable nette doit être réduite à sa juste valeur. Les charges d'amortissement sont calculées aux taux annuels suivants et assujetties à la règle de la demi-année pour les acquisitions de l'année courante :

Mobilier et équipement	30 % dégressif
Matériel informatique	5 ans linéaire
Site Web	5 ans linéaire

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2021

3. Fonds restreints

Les fonds restreints se composent de fonds destinés à couvrir de futures dépenses pour les patients de la Colombie-Britannique.

4. Investissements

Les investissements temporaires sont deux certificats de placement garanti (CPG) dont les taux d'intérêt varient entre 0,35 % et le taux préférentiel moins 2,2 %, et dont les dates d'échéance vont de janvier 2022 à juillet 2023.

5. Immobilisations corporelles

2021
\$

2020
\$

	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	7 344	7 344	-	1 425
Mobilier et équipement	5 578	5 160	418	597
Site Web	70 539	21 162	49 377	63 485
	83 461	33 666	49 795	65 507

Au cours de l'exercice, un amortissement de 14 108 \$ a été enregistré pour le site Web.

6. Comptes fournisseurs

	2021 \$	2020 \$
Comptabilité d'exercice	21 000	6 000
Charges salariales à payer	6 145	3 080
Comptes fournisseurs	6 307	1 327
	33 452	10 407

Les comptes fournisseurs incluent un solde créditeur Mastercard (solde débiteur) de (201 \$) (2020 – 1 059 \$). Le solde est garanti par un CPG de 7 219 \$ inclus dans les placements temporaires.

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2021

7. Instruments financiers

L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition de l'organisme aux risques et aux concentrations de risque sur ses instruments financiers à la fin de son exercice :

Risques de marché et de taux d'intérêt :

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques liés aux prix. L'organisme est sujet à un risque de taux d'intérêt sur ses certificats de placement garanti à taux fixe.

8. Contributions différées

Les contributions différées incluent a) les montants perçus avant la fin d'un exercice, mais dont les marchandises ou les services seront livrés au cours d'un exercice subséquent; ou b) des contributions reçues pour lesquelles l'usage est restreint aux fins prescrites par les donateurs et qui n'avaient pas été dépensées en fin d'exercice :

	2021 \$	2020 \$
Commandites, recherche et contacts	9 786	120 693
Cotisations d'entreprise	25 065	17 565
Dons – Patients de la Colombie-Britannique	1 650	1 650
Bourses	18 495	14 448
	54 996	154 356

9. Actifs nets

L'actif net est composé de :

	2021 \$	2020 \$
Actifs nets – non affectés	510 039	439 586
Actifs nets – investis en immobilisations	49 795	65 507
	559 834	505 093

31 décembre 2021

10. Engagements

En 2021, l'Association d'hypertension pulmonaire du Canada a signé une entente d'un an pour la location de ses locaux, venant à échéance le 30 avril 2022. Le total des engagements de location opérationnelle pour 2022 est de 9 697 \$. Le contrat de location n'a pas été renouvelé et l'organisme a migré vers un mode de fonctionnement entièrement à distance.

En 2021, l'Association d'hypertension pulmonaire du Canada a prolongé son entente avec Delta Hotels Ottawa City Centre pour un événement prévu le 15 juin 2025. Elle a versé un dépôt non remboursable de 21 390 \$ à la signature du contrat le 20 septembre 2019. Elle a également accepté de verser un dépôt non remboursable de 10 000 \$ le 14 mars 2025 et le reste du montant, soit 54 170 \$, le 16 mai 2025. Tout solde impayé sera débité de la carte de crédit de l'organisme dans les 30 jours suivant la date de l'événement.

11. Chiffres comparatifs

Les états financiers de l'année précédente ont été audités par un autre cabinet de comptables professionnels agréés.

Certains chiffres comparatifs ont été révisés de manière à assurer leur conformité avec la présentation de l'exercice en cours.

12. Contingence

Depuis le 31 décembre 2019, la propagation de la COVID-19 a eu un impact sévère sur de nombreuses économies locales à travers le monde. Dans plusieurs pays, y compris au Canada, des entreprises ont dû cesser ou limiter leurs activités pendant de longues périodes. Les mesures pour réduire la propagation du virus, notamment les interdictions de voyage, les quarantaines, la distanciation physique et les fermetures de services non essentiels, ont provoqué d'importantes perturbations dans les entreprises à l'échelle mondiale.

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada a continué de fonctionner principalement à distance, pendant l'exercice, et a maintenu certains postes en télétravail afin de permettre une distanciation physique. Comme l'année précédente, elle n'a pas organisé d'événements, de réunions ou d'activités de collecte de fonds en personne. En dépit d'un contexte économique défavorable, l'Association d'hypertension pulmonaire du Canada a connu une amélioration de ses performances financières. Des incertitudes persistent quant à l'avenir, vu la pandémie qui se poursuit. Il n'est donc pas possible d'anticiper les répercussions sur l'organisme pour les exercices à venir.